

Maison Ludivine Lachance

Pour un CBNL d'habitation sur le site de
l'ancienne Institution des Sourdes



Un projet collectif
pour un avenir inclusif

Maison Ludivine Lachance

Qui est Ludivine Lachance?



Ludivine Lachance est née en 1895 à St-Gédéon de Beauce. Vers l'âge de trois ans, elle perd la vue et l'ouïe, suite à une méningite. Faute de moyens, à une époque où les soins de santé et de services sociaux n'existent pas tels qu'on les connaît aujourd'hui, la famille peine à s'occuper d'elle et à assurer sa sécurité. Les parents se voient contraints la majorité du temps à l'enfermer dans une petite pièce de la cuisine.

À 16 ans, le clergé convainc la famille de confier Ludivine aux Sœurs de la Providence. Cette dernière l'amène à Montréal dans une institution spécialisée: l'Institution des Sourdes-Muettes créée en 1864.

Isolée, affaiblie et peu stimulée depuis des années, la jeune Ludivine vit tout un chamboulement dans ses nouveaux lieux, entourée d'étrangères. Elle ne peut communiquer ses sentiments et son désarroi que par des crises de larmes, des hurlements et des coups.

Mais, en quelques mois seulement, elle apprend à communiquer, à réfléchir, à prendre des initiatives, à considérer des concepts abstraits, grâce aux techniques éducatives déployées par les sœurs de l'institution.

Elle vivra ainsi 8 ans à l'Institution des sourdes. Elle mourût en 1918 emportée par la tuberculose.

Maison Ludivine Lachance

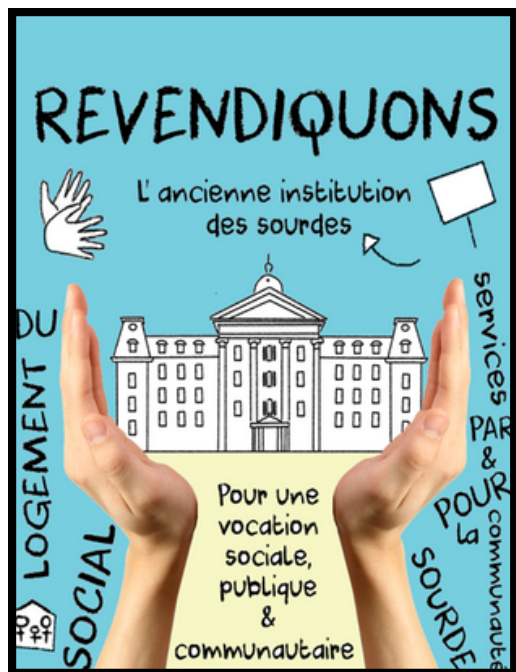
Un projet collectif

Le 12 octobre 2017, le Comité logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR), en collaboration avec la CDC Action Solidarité Grand Plateau (maintenant la CDC Plateau Mont-Royal), la firme d'architectes Rayside-Labossière, le groupe de ressources techniques Atelier Habitation Montréal et la Société d'histoire du Plateau Mont-Royal, a organisé une assemblée publique sur l'avenir du site de l'Institution des Sourdes.

L'objectif principal de l'assemblée était de donner la parole aux citoyens et citoyennes afin de connaître leurs préoccupations, leurs attentes et leurs idées sur les possibilités de développement de ce site. Plusieurs éléments, besoins et interrogations sont ressortis de cette assemblée citoyenne (voir le cahier Imaginons l'ancienne Institution des Sourdes).

Suite à cette assemblée, un comité de travail s'est mis en place afin de réfléchir au développement du site.

Le Comité Institution des sourdes



Le Comité Institution des Sourdes est un comité de travail chapeauté par le Comité logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR). Il est ouvert et rassemble des membres du CLPMR, des citoyens et citoyennes du quartier, des membres de la communauté sourde, des organismes communautaires et des acteurs intéressés à la question du développement social du site. Le comité se rencontre régulièrement depuis novembre 2017.

La Maison Ludivine Lachance est donc le fruit de deux ans de travail du Comité Institution des Sourdes.

Mandats du comité

Que l'Institution des Sourdes demeure dans le domaine social, public et communautaire, et qu'une partie soit destinée au logement social et à des activités par et pour la communauté sourde.

Maison Ludivine Lachance

Un comité actif

De nombreuses actions ont été réalisées par le comité Institution des Sourdes et le CA provisoire de la maison Ludivine Lachance.

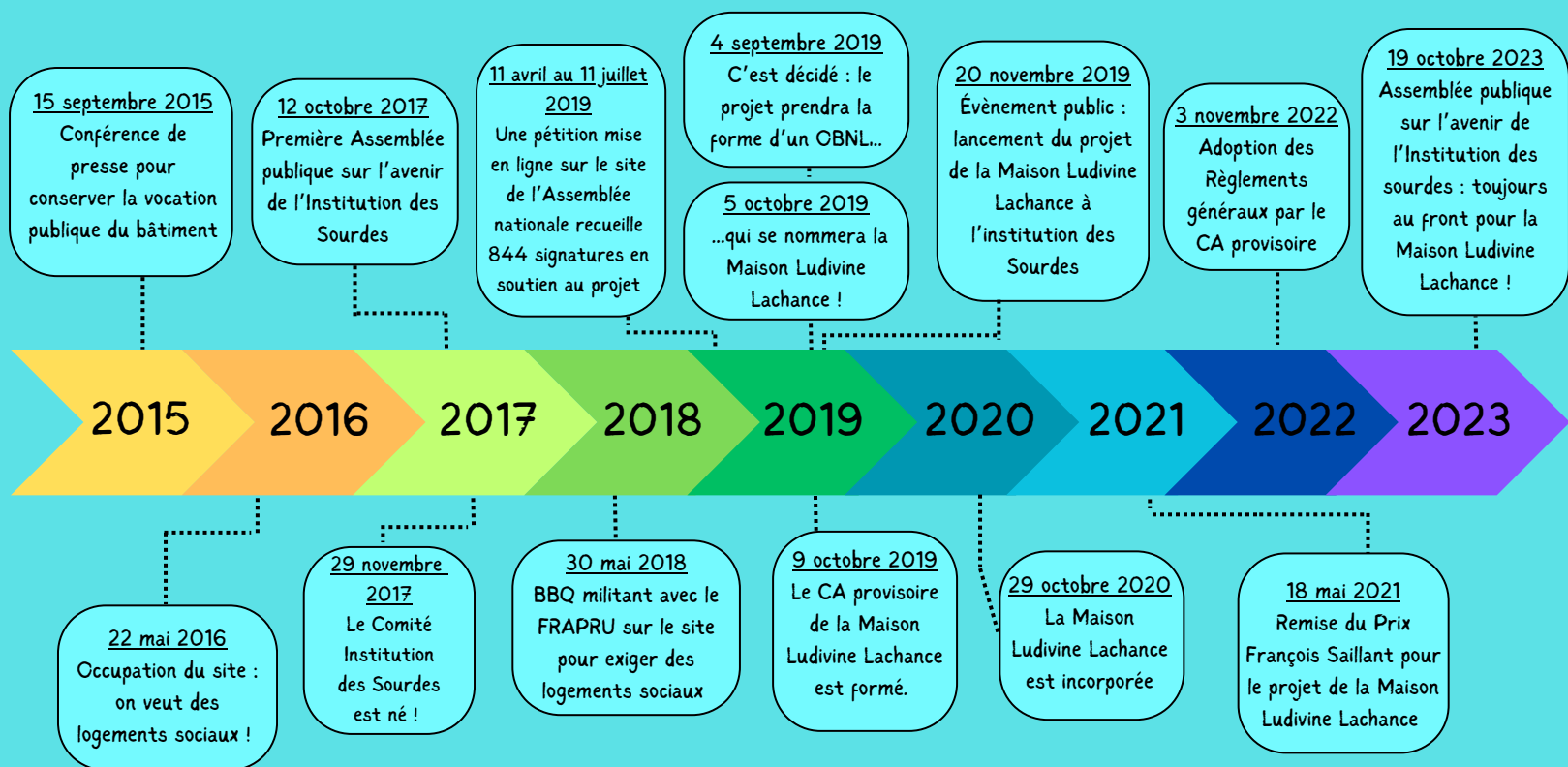


L'ancien député Amir Kahdir, Gabrielle Renaud du CLPMR, Fulvia Spadari de la table de quartier ASGP, Robert Manningham du GRT Atelier Habitation Montréal et la députée Manon Massé lors de la conférence de presse du 15 septembre 2015.

Entre 2017 et 2023, le comité Institution des Sourdes s'est rencontré une vingtaine de fois et le CA provisoire une douzaine de fois.

Tournez la page pour consulter la ligne du temps du projet de la Maison Ludivine Lachance !

La Maison Ludivine Lachance : un projet enraciné, une communauté mobilisée



Une lutte à continuer !

Un projet qui ne date pas d'hier

15 septembre 2015 – Organisation d'une conférence de presse pour demander au gouvernement du Québec de surseoir à la vente du site et de lui conserver une vocation publique.

22 mai 2016 – Occupation du terrain du site pour réclamer plus de logements sociaux (FRAPRU et CLPMR).

6 mars 2017 – Visite au Conseil d'arrondissement par des membres du CLPMR. Le maire Ferrandez a réitéré le vœu de l'arrondissement de maintenir la vocation publique et sociale du lieu et d'en préserver l'aspect patrimonial.

15 mai 2017 – Envoi d'une lettre à la SQI pour l'informer de l'intérêt des organismes du quartier concernant l'avenir du site de l'Institution des Sourdes.



12 octobre 2017 – Visite guidée de l'extérieur de l'immeuble et assemblée publique sur l'avenir de l'Institution des Sourdes. Une soixantaine de personnes y participent.

29 novembre 2017 – Première rencontre du Comité Institution des Sourdes.

5 mars 2018 – Visite au Conseil d'arrondissement. Le maire Ferrandez nous informe que le site pourrait être transféré à la Ville de Montréal dans un avenir rapproché. La réfection de l'immeuble coûterait 50 millions de dollars. Le plan est d'y louer des espaces de bureaux à bons prix et d'autres à des prix plus abordables pour les groupes communautaires. M. Ferrandez se dit ouvert à ce que la communauté sourde y trouve des espaces et se dit prêt à étudier la possibilité de développer des logements sociaux.

30 avril 2018 – Début de la campagne d'appui visant les organismes communautaires.



30 mai 2018 – Organisation d'un BBQ sur le site de l'ancienne Institution des Sourdes dans le cadre de la Grande marche du FRAPRU pour réclamer le développement de logements sociaux sur le site. Une centaine de personnes étaient présentes.

19 juin 2018 – Rencontre avec Manon Massé, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques et Catherine Desjardins, attachée politique.

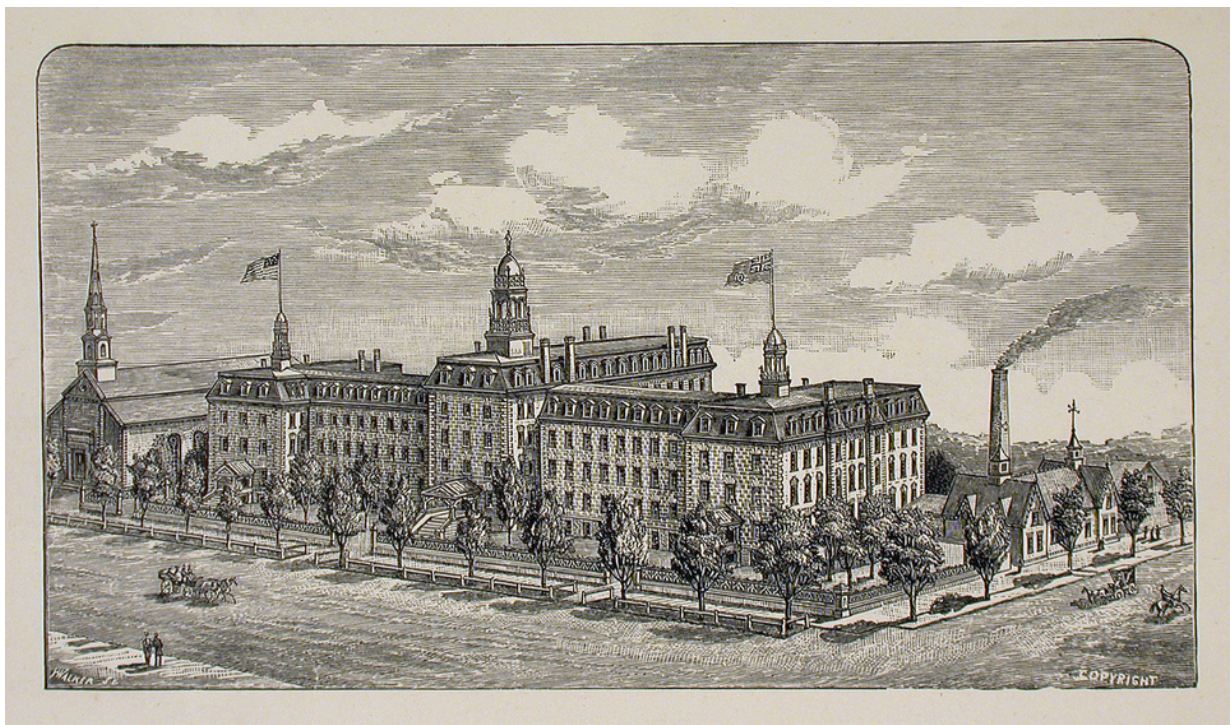
Août 2018 – Le gouvernement annonce sa volonté de transférer l'immeuble à la Ville de Montréal. Cette dernière et le gouvernement du Québec partagent une volonté commune de mettre en valeur le site et d'y préserver des usages collectifs afin d'assurer que son développement soit bénéfique pour la communauté.

14 janvier 2019 – Rencontre avec Maëva Vilain, conseillère d'arrondissement du district Jeanne-Mance, et Sébastien Parent-Durand, directeur de cabinet des élus, au bureau d'arrondissement.

17 avril 2019 – Formation sur les tenures possibles pour notre projet (COOP, CBNL, COOP de solidarité) donnée par Atelier habitation Montréal.

4 septembre 2019 – Le comité Institution des Sourdes choisit la formule CBNL pour son projet.

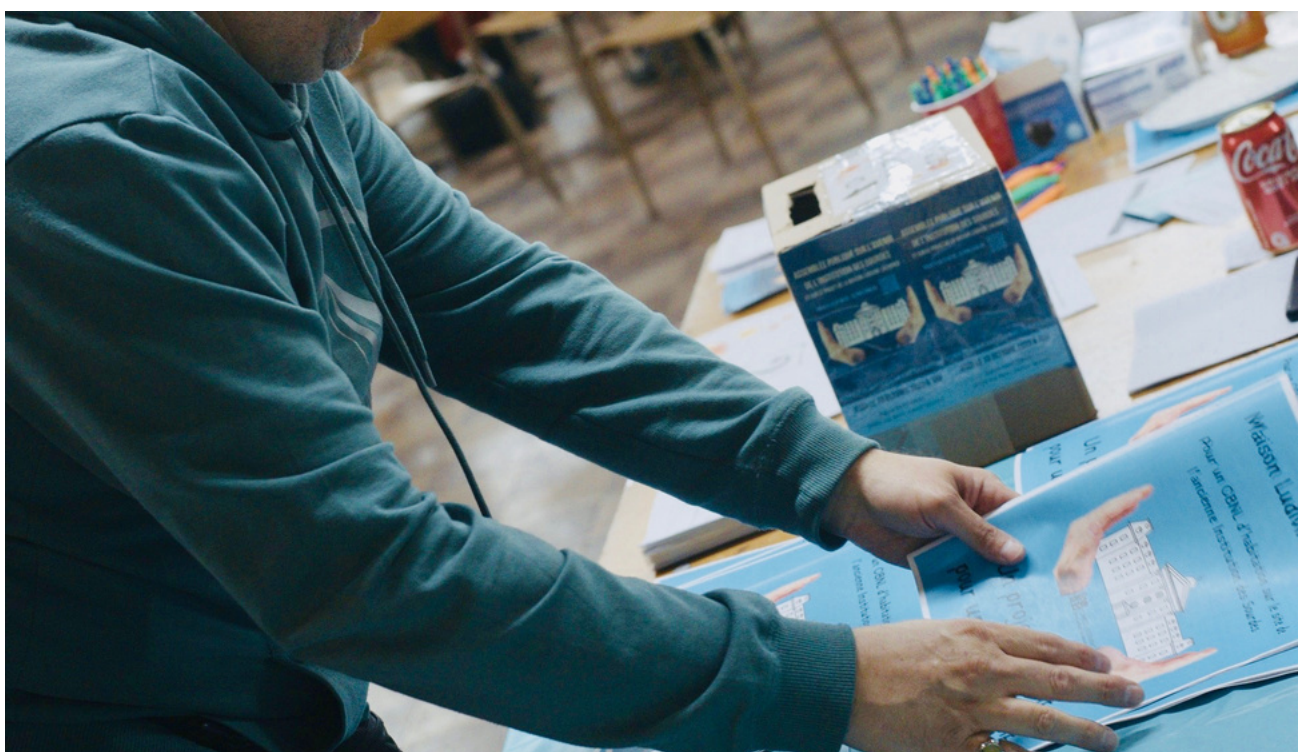




21 septembre 2019 – Tenue d'un kiosque d'information lors de la Journée Mondiale des Sourds afin de présenter le projet et mobiliser les membres de la communauté sourde.

27 septembre 2019 – Rencontre entre des membres du comité Institution des Sourdes et la Ville de Montréal. Les représentants de cette dernière nous ont confirmé qu'ils partageaient notre vision quant à l'avenir du site et que celle-ci serait prise en compte dans les différents scénarios de reconversion du site.

5 octobre 2019 – Le comité fait le choix de nommer le futur OBNL la Maison Ludivine Lachance.



9 octobre 2019 – Création du CA provisoire de la Maison Ludivine Lachance.

20 novembre 2019 – Évènement public pour le lancement du projet de la Maison Ludivine Lachance à l'institution des Sourdes.

7 septembre 2020 – Rencontre entre Robert Beaudry de la ville de Montréal et le CA provisoire.

29 octobre 2020 – Date d'incorporation de la Maison Ludivine Lachance.

18 mai 2021 – Remise du Prix François Saillant pour le projet de la Maison Ludivine Lachance.

9 juin 2021 – Séance d'information et période de questions de la Ville de Montréal sur le potentiel de reconversion de l'ancienne Institution des Sourdes.

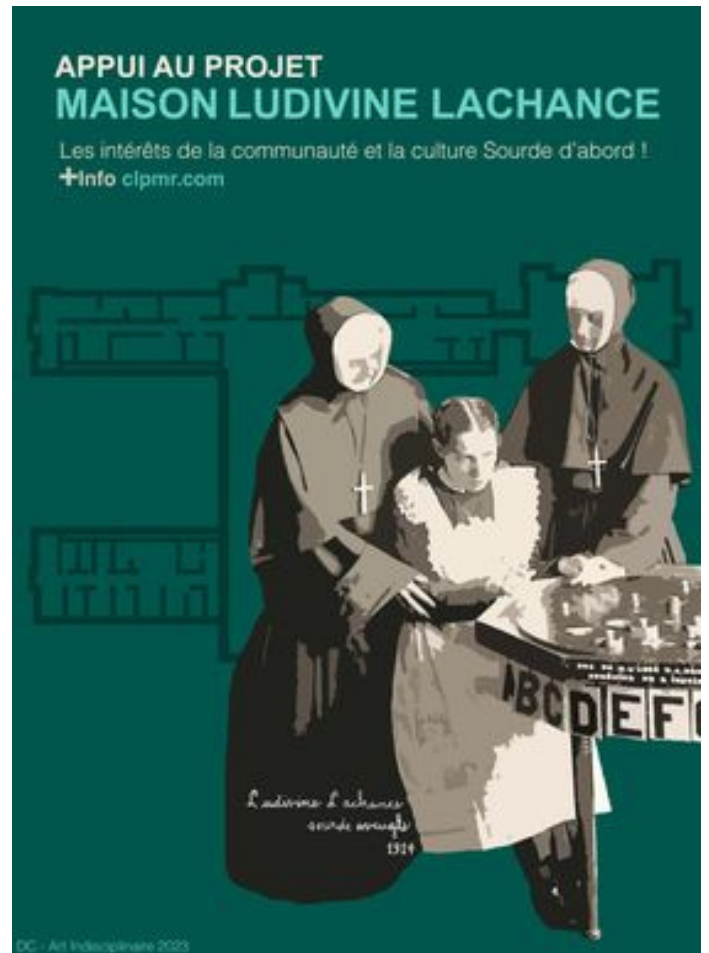


Image : DC Art Interdisciplinaires

3 novembre 2022 – Adoption des Règlements généraux par le CA provisoire.

19 octobre 2023 – Assemblée publique sur l'avenir de l'Institution des Sourdes. Près de 75 personnes sont présentes pour manifester leur appui au projet de la Maison Ludivine Lachance !

Depuis novembre 2023 – Campagne de lettres à la SQI et au ministre des Infrastructures, Jonatan Julien, pour revendiquer que l'Institution des Sourdes reste dans la communauté.

Pour un modèle de courriel à envoyer au ministre Julien et à la Société québécoise des Infrastructures, rendez-vous juste ici :



Les demandes de la communauté sourde



- Des logements sociaux pour familles et personnes seules qui répondent aux besoins particuliers en habitation des personnes sourdes;
- Une salle multifonctionnelle;
- Des espaces de bureaux et des locaux pour des organisations communautaires;
- Un musée sur la surdité dans la chapelle

Les besoins de la communauté sourde en matière de logement

On discute de plus en plus de logements dits accessibles universellement, mais ceux-ci ne répondent pas nécessairement aux besoins de la communauté sourde. Voici donc quelques exemples de besoins de la communauté en matière de logement :

- Les personnes sourdes et malentendantes ont besoin de logements sécuritaires équipés d'avertisseurs visuels notamment en cas d'incendie ou de fumée;
- Les appartements et les immeubles doivent être pensés et conçus par des personnes sourdes et malentendantes pour s'assurer que les espaces sont réellement adaptés aux besoins;
- Un voisinage inclusif et compréhensif;
- Les logements doivent être situés à proximité de ressources et services par et pour les personnes sourdes et malentendantes.

L'isolement restent aussi un enjeu pour les personnes sourdes et malentendantes. Il est donc nécessairement de créer des espaces permettant aux personnes de partager leur culture et leur langue entre eux et elles. D'autant plus que l'Institution des Sourdes pourrait permettre à la communauté de se réapproprié un espace majeur dans son histoire.

Les appuis au projet

La Maison Ludivine Lachance est un projet qui a reçu l'appui de 53 groupes dont :

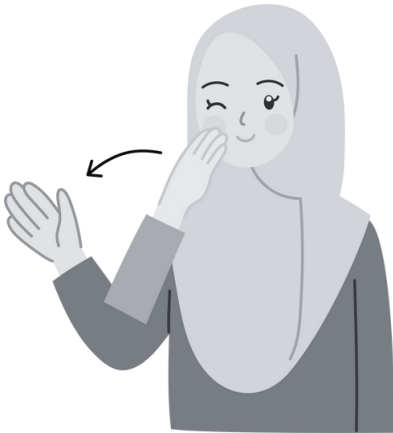
4 élu-e-s ou entités politiques :

- Andrés Fontecilla, député de Laurier-Dorion
- Arrondissement du Plateau Mont-Royal
- Manon Massé, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques
- Ruba Ghazal, députée de Mercier



8 organismes ou regroupements en surdité :

- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
- Centre Alpha-Sourd
- Centre Alpha-Sourd Rive-Sud
- Centre d'artistes autogéré DC Art Indisciplinaire
- Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain (CCSMM)
- Maison des femmes sourdes de Montréal
- Réseau de la santé sexuelle des sourds du Québec
- Société Culturelle Québécoise des Sourds



3 syndicats ou autres groupes :

- Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC)
- Fédération autonome de l'enseignement
- Rayside-Labossière

2 organismes d'économie sociale :

- Atelier Habitation Montréal
- Entremise



10 regroupements d'organismes communautaires

ou d'OSBL :

- CDC Plateau Mont-Royal
- Centre de services communautaires du Monastère (CSCM)
- FOHM
- FRAPRU
- MÉPACQ
- RCLALQ
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome
- RIOCM
- RQOH
- TROVEP



Et 26 organismes communautaires :

- Action Dignité St-Léonard
- Action Gardien
- Association des locataires de Villeray
- Carrefour Marguerite-Bourgeois
- Centre de lecture et d'écriture
- Centre des femmes de Montréal
- Centre des femmes du Plateau Mont-Royal
- Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
- Comité d'action de Parc-Extension
- Comité Logement Ahuntsic-Cartierville
- Comité logement Montréal-Nord
- Comité logement du Plateau Mont-Royal
- Comité logement Rosemont
- Comité logement Ville-Marie
- Cuisines collectives du Grand Plateau
- Dîners St-Louis
- Ex Aequo
- Groupe Ressource du Plateau Mont-Royal
- Halte la Pirouette
- Infologis
- Multi Femmes
- Parrainage Civique Montréal
- Plein milieu
- POPIR comité logement
- Regroupement information logement de Pointe Saint-Charles
- Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne

Soutenez le projet !

Mission

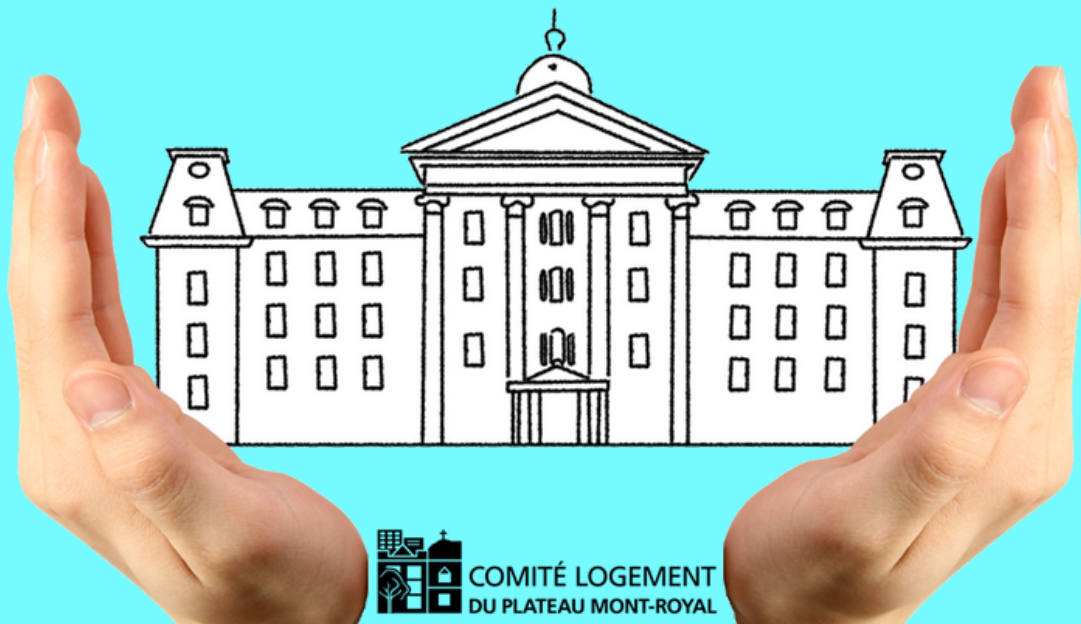
Offrir en location des unités résidentielles à moindre coût à une collectivité composée essentiellement de personnes sourdes qui utilisent la LSQ comme langue première. Elle comporte, en outre, des personnes malentendantes ou entendantes qui partagent avec les personnes sourdes leur langue des signes, leur culture et leurs préoccupations.

Objectifs

Promouvoir, défendre et favoriser le développement et le maintien de l'autonomie et le maintien d'une vie sociale valorisante pour une collectivité composée essentiellement de personnes sourdes qui utilisent la LSQ comme langue première. Elle comporte, en outre, des personnes malentendantes ou entendantes qui partagent avec les personnes sourdes leur langue des signes, leur culture et leurs préoccupations.

Vous souhaitez appuyer le projet de la Maison Ludivine
Lachance ?

Contactez-nous au clplateau@clpmr.com pour faire partie du Comité
Institution des Sourdes ou pour ajouter votre organisme à la liste
d'appuis !



COMITÉ LOGEMENT
DU PLATEAU MONT-ROYAL